

Circulaire réglant provisoirement l'application de l'article 102 de la loi de finances du 8 avril 1910 (conditions de soutiens de famille, armée active)

Type de contenu : Texte

Titre(s) : Circulaire réglant provisoirement l'application de l'article 102 de la loi de finances du 8 avril 1910 (conditions de soutiens de famille, armée active) / Ministère de la guerre

Auteur(s) : France Ministère de la guerre

Adresse bibliographique : Paris : Imprimerie R. Chapelot, 1910

Description matérielle : 1 vol. (3 p.) ; 22 cm

Note(s) : Classement : volume n°68 du bulletin officiel, édition méthodique

Sujet - Nom commun : Pensions militaires -- Droit -- France -- 1900-1945

Solde, indemnités, etc -- Droit -- France -- 1900-1945

Militaires -- Famille -- France